

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES
PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : EPA NICE ECO-VALLEE.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° .455... Rue Promenade des Anglais – Immeuble NICE PLAZA.....
 Commune NICE.....
 Code postal 06205.....
 Nature des activités : Aménageur public.....

 Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Chalcides striatus</i> Seps strié	Population présente sur site (30 à 50 individus en 2021). Destruction / dégradation de 7 190 m ² d'habitat. Destruction d'individus.
B2 <i>Malpolon monspessulanus</i> Couleuvre de Montpellier	Population présente sur site (une trentaine d'individus). Destruction / dégradation d'habitat favorables sur 17, 5 ha. Destruction d'individus.
B3 <i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant	Destruction / dégradation d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement sur 1,25 ha d'habitats. (2 à 5 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.
B4 <i>Carduelis chloris</i> Verdier d'Europe	Destruction / dégradation d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement sur 1,25 ha d'habitats favorables. (1 à 3 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.
B5 <i>Cisticola juncidis</i> Cisticole des joncs	Destruction/ dégradation de 9 000 m ² de milieux favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement. (1 mâle chanteur sur la zone d'emprise en 2021).
B6 <i>Serinus serinus</i> Serin cini	Destruction / dégradation d'habitat sur 1,25 ha d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement. (2 à 5 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.
B7 <i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique	Destruction de 2,5 ha favorables à la chasse.
B8 <i>Apus apus</i> Martinet noir	Destruction de 3,5 ha favorables à la chasse.
B9 <i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit Rhinolophe	Destruction de 2,5 ha favorables à la chasse.
B10 <i>Miniopterus schreibersii</i> Minioptère de Schreibers	Destruction de 2,5 ha favorables à la chasse.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Effets d'un projet proposant la création d'environ 570 logements d'habitats collectifs sur la commune de La Gaude. Le besoin concerne la production de logements collectifs à des prix accessibles, dont des logements sociaux, au sein d'un quartier qualitatif aux espaces publics travaillés. Cette production vise d'une part à répondre à la demande existante, d'autre part à doter la commune d'un parc de logements sociaux répondant aux exigences de la loi SRU pour réduire son déficit en la matière, et enfin inscrire la commune dans le projet de territoire en tenant compte des besoins futurs. Le projet d'aménagement Le Hameau de La Baronne à La Gaude répond par sa nature et compte tenu notamment du projet urbain dans lequel il s'inscrit, à une raison impérieuse d'intérêt public majeur (voir dossier complet).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :voir dossier complet

.....

.....

Altération Préciser :

.....

.....

Dégradation Préciser :

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

.....

Autre formation Préciser : Ingénieurs écologues – master en écologie (voir CV en annexe du dossier complet)

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : entre décembre 2023 et 2028.....

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Région Sud

Départements : Alpes-Maritimes (06)

Cantons :

Communes : La Gaude



N° 13 616*01

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :voir dossier complet

..... Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : [Rapport de suivi écologique de chantier, caractérisation de la gestion écologique pour la parcelle compensatoire, rapport stratégie AERC \(voir dossier complet\)](#)

loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à NICE

le 23/08/2022

Votre signature

Par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Damien TEICHNER

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT *,
 LA DESTRUCTION *,
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPECIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

*Cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : EPA NICE ECO-VALLEE.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 455..... Rue Promenade des Anglais – Immeuble NICE PLAZA.....

Commune NICE.....

Code postal 06205.....

Nature des activités : Aménageur public.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Chalcides striatus</i> Seps strié	Population présente sur site (30 à 50 individus en 2021). Destruction / dégradation de 7 190 m ² d'habitat. Destruction d'individus.
B2 <i>Malpolon monspessulanus</i> Couleuvre de Montpellier	Population présente sur site (une trentaine d'individus). Destruction / dégradation d'habitat favorables sur 17,5 ha. Destruction d'individus.
B3 <i>Carduelis carduelis</i> Chardonneret élégant	Destruction / dégradation d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement sur 1,25 ha d'habitats. (2 à 5 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.
B4 <i>Carduelis chloris</i> Verdier d'Europe	Destruction / dégradation d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement sur 1,25 ha d'habitats favorables. (1 à 3 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.
B6 <i>Serinus serinus</i> Serin cini	Destruction / dégradation d'habitat sur 1,25 ha d'habitats favorables à la reproduction, à l'alimentation et au déplacement. (2 à 5 couples présents sur la zone d'emprise en 2021). Destruction d'individus.

(1) Nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Effets d'un projet proposant la création d'environ 570 logements d'habitats collectifs sur la commune de La Gaude. Le besoin concerne la production de logements collectifs à des prix accessibles, dont des logements sociaux, au sein d'un quartier qualitatif aux espaces publics travaillés. Cette production vise d'une part à répondre à la demande existante, d'autre part à doter la commune d'un parc de logements sociaux répondant aux exigences de la loi SRU pour réduire son déficit en la matière, et enfin inscrire la commune dans le projet de territoire en tenant compte des besoins futurs. Le projet d'aménagement Le Hameau de La Baronne à La Gaude répond par sa nature et compte tenu notamment du projet urbain dans lequel il s'inscrit, à une raison impérieuse d'intérêt public majeur (voir dossier complet).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT*

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire Avec relâcher sur place
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
 S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épaisseuse Pièges Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation de sources sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction de nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autre moyens de destruction Préciser : voir dossier complet

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser :
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser : Ingénieurs écologues – master en écologie (voir CV en annexe du dossier complet)

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : entre décembre 2023 et 2028.
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Région Sud
 Départements : Alpes-Maritimes (06)
 Cantons :
 Communes : La Gaude

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir dossier complet

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport de suivi écologique de chantier, caractérisation de la gestion écologique pour la parcelle compensatoire, rapport stratégie AERC (voir dossier complet)

loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à NICE

le 23/08/2022

Votre signature

Par délégation
 Le Directeur Général Adjoint,

Damien TEICHNER

